

## POLITIQUE de DEVELOPPEMENT DURABLE

En cohérence avec notre déclaration de missions et de valeurs et avec la stratégie de Val d'Isère, le Centre de Congrès souhaite s'engager dans une politique de développement durable.

Cette politique se veut raisonnée et adaptée à son activité afin de réduire son impact, tout en tenant compte de ses contraintes.

Le centre de Congrès a pour objectif d'obtenir une certification ISO 20121 (Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle) à horizon 2024. L'ensemble des événements (organisés ou accueillis) qui se tiennent au centre de congrès et l'activité de Coworking constituent le périmètre de certification.

Le Centre de Congrès s'engage à satisfaire les exigences applicables.

Le Centre de Congrès s'attache à identifier et prendre en compte les risques environnementaux, économiques et sociaux.

Au-delà des actions déjà engagées, le Centre de Congrès vise à :

- Sensibiliser les participants pour réduire l'impact environnemental,
- Promouvoir et développer des pratiques de consommation raisonnées et responsables (lutte contre le gaspillage alimentaire, limitation du plastique, transferts des participants, sensibilisation aux circuits courts...),
- Mettre en place des processus efficaces afin de maîtriser davantage ses ressources pour tendre vers la sobriété énergétique, dans une quête d'efficacité,
- Améliorer les relations et les conditions de travail des collaborateurs,
- Développer les retours d'expérience.

L'encadrement s'implique fortement dans cette démarche qui doit contribuer à ancrer l'esprit de développement durable et à l'amélioration continue de nos performances.

### **OBJECTIFS PRINCIPAUX :**

- 1/ Consommation raisonnée des flux (chauffage, eaux, électricité)
- 2/ Sensibilisation des clients et participants : à leur impact, à l'importance des circuits courts, au gaspillage alimentaire, au plastique...
- 3/ Intégration de l'ensemble de l'équipe à ces techniques/process de DD